

concours

Maisons Fleuries

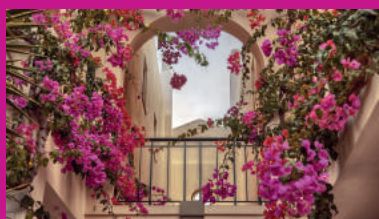
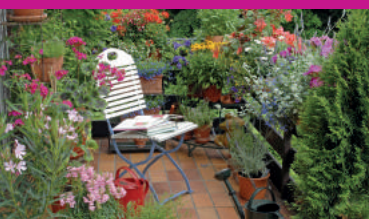
Chaque année, la ville propose aux Tarbais de participer au

Concours des Maisons Fleuries

organisé par le Comité National du Fleurissement de la France.

Le jury se rendra dans le courant de l'été dans toutes les rues de la cité et classera suivant différentes catégories **les maisons les mieux fleuries**.

A l'issue, **les lauréats sont récompensés** lors d'une réception se déroulant à la Mairie de Tarbes.



Comment participer ?

Il vous suffit de compléter le bulletin ci-dessous et de le déposer **avant le 15 juin** dans l'urne aux Serres Municipales le jour des portes ouvertes ou bien à l'accueil du Service Paysage et Espaces Publics, chemin des Carrérots

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Téléphone :

Dans quelle catégorie souhaitez-vous concourir ?

maison et espace fleuri visible de la rue

maison fleurie sans espace (fenêtre, façade, balcon)

commerce, établissement collectif et bâtiment à vocation d'accueil du public

jardin familial

jardin écologique

